

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Morillon, le vendredi 19 juin 2026

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal se réunira :

Jeudi 25 juin 2026 à 19h15,

Précédé, à partir de 18h30, de la présentation du rapport d'exploitation du domaine skiable par GMDS

Salle consulaire de la Mairie

5 place de la mairie, 74440 MORILLON

L'ordre du jour de la séance portera sur les points suivants :

A partir de 18h30, avant l'ouverture formelle du conseil municipal :

Domaine skiable : présentation du rapport d'exploitation du domaine skiable pour la saison 2024/2025 par Grand Massif Domaines Skiabiles (*pas de vote*)

1. **Fonctionnement des assemblées** : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 05 juin 2026 ;
2. **Fonctionnement des assemblées** : Décisions prises par le Maire et tableau des DIA ;
3. **Administration générale** : Modification des délégations accordées par le conseil municipal au maire – Augmentation du plafond autorisé pour la signature de marchés
4. **Finances** : Demande de subvention au titre des amendes de police - marquage au sol et sécurisation routière
5. **Finances** : Convention de mandat pour la facturation par l'ONF des ventes de bois
6. **Fiscalité** : Taxe de séjour- Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2027
7. **Tourisme** : Validation du dossier de demande de station classée de tourisme
8. **Tourisme** : Validation de la grille tarifaire du bar-restaurant la Covagne pour l'été 2026
9. **Evènementiel** : Conventions avec l'ONF et les communes de La Rivière Enverse et St Sigismond pour le passage en forêt communale – Coupe du monde VTT 2026
10. **Domaine skiable** : Validation de la grille tarifaire modifiée des remontées mécaniques pour l'été 2026 et l'hiver 2026/2027
11. **Foncier** : Réponse à la mise en demeure d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée n° B 4520 - Renonciation à acquérir l'emplacement réservé n°10
12. **Alpages** : Attribution marché réfection de la dalle de l'étable de l'alpage de Gers
13. **Travaux** : Réhabilitation des espaces publics de Morillon 1100 - Approbation de l'avenant n°2 au lot n°1 « terrassement, réseaux, bordures, revêtements ».
14. **Urbanisme** : Opposition au transfert automatique de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la CCMG.
15. **Questions diverses.**

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Maire empêché,

Mme Christine MOUTTON, Première adjointe

